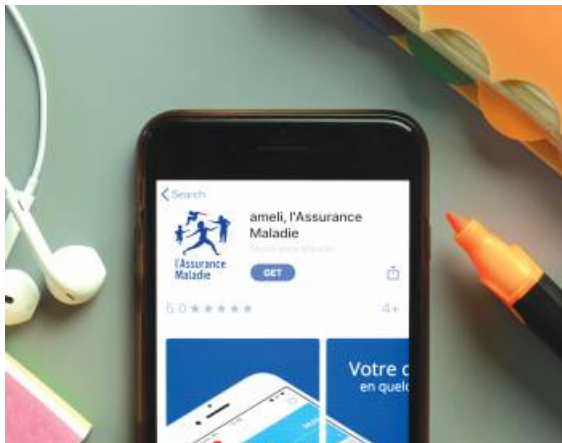


Assurance maladie : rendez-vous en ligne



Dans un objectif de renforcer l'accessibilité des rendez-vous, l'Assurance Maladie du Val-d'Oise propose un nouveau service de prise de rendez-vous en ligne.

▼ Contenu

Auparavant, les assurés avaient la possibilité de prendre des rendez-vous, en agence uniquement, via :

- Les services en ligne avec le compte [ameli](#)
- Le téléphone au 36 46 (service gratuit + prix appel)
- Les agences et les points d'accueil par le biais d'un agent

Désormais, en plus des précédents canaux, ils peuvent aussi se connecter à une nouvelle plateforme de prise de rendez-vous : [ClicRDV](#).

Ce service permet de prendre rendez-vous en toute autonomie pour :

- Les assurés ayant une carte Vitale (et donc éligibles au compte [ameli](#)) bénéficient d'un rendez-vous téléphonique (et gardent aussi la possibilité de prendre un rendez-vous en agence via le compte [ameli](#)).
- Les assurés n'ayant jamais eu de carte Vitale (et donc non éligibles au compte [ameli](#)), peuvent bénéficier d'un rendez-vous en agence pour les motifs suivants :
 - Demande d'Aide médicale de l'Etat (AME) ;
 - Ouverture de Droit. Les assurés qui n'ont pas de compte ameli peuvent le créer en quelques clics, sur le site internet [ameli.fr](#)

► Liens utiles